

VITICULTURE : Cyril Marès président de l'AOC des Costières de Nîmes

Cyril Marès est le nouveau président du <u>SYNDICAT DES VIGNERONS DES COSTIERES DE NIMES</u> / **T**: 04.66.36.96.20 (siège social à Caissargues/Gard), élu pour un mandat d'un an. Il remplace Bernard Angelras. Cyril Marès, 54 ans, ingénieur agronome, est propriétaire du Mas des Bressades à Manduel depuis 1996 et du Mas Carlot à Bellegarde depuis 2018, totalisant une centaine d'hectares, rapportent <u>LES ECHOS</u> / **T**: 01.49.53.65.65. L'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) des Costières de Nîmes s'étend sur 3 800 hectares de vignobles entre Nîmes et la Camargue, soit 73 domaines et 11 caves coopératives. <u>www.costieres-nimes.org</u>